La revue AIDE-mémoire

Publication trimestrielle des Territoires de la Mémoire - Boulevard d'Avroy 86 - 4000 Liège - Numéro 39 - janvier - février - mars 2007 - Liège X

Belgique/Belgie
PP
Liège X
9/1447
Autorisation de fermeture n°9/168
N°d'Agrégation P401159

Editorial

La colère est une formidable ressource, à condition bien entendu de la transformer en puissance créatrice. La colère, la rage et l'écoeurement ne sont pas des erreurs, à condition bien sûr de les mobiliser pour provoquer un changement politique. Le régime démocratique belge offre plus d'une alternative aux électeurs pour changer l'orientation politique de leur commune, de leur province ou de leur région. Ils peuvent encourager le ou les partis au pouvoir, sanctionner ou soutenir certains élus et pas d'autres, ils peuvent provoquer le changement et écarter un ou plusieurs partis des postes de commande et favoriser un parti d'opposition qui pourra à son tour noter les erreurs des uns et les mécontentements des autres et tenter de reprendre le navire en main. Si les élections nationales sont plus complexes en raison du caractère fédéral de la Belgique et du conflit communautaire qui perturbe la gestion politique du pays, les électeurs sont libres au niveau local et régional de transformer leur colère en puissance créatrice, avec le droit de vote, ils peuvent recycler leur rage, leur écoeurement en changement politique d'envergure.

Pour des raisons complexes qu'il faudra bien un jour étudier de près, l'alternative politique ne semble pas, ne semble plus représenter un intérêt aux yeux de nombreux électeurs. Le changement politique au sein d'un parti ou entre les partis n'apparaît plus comme une évidence pour exprimer sa colère et soutenir au passage de nouveaux projets, d'autres initiatives ou d'autres élus. A certains égards, on a même parfois l'impression que l'électeur mécontent ou en colère passe directement à l'extrême droite sans tenter l'alternative. Ce fait qui reste à vérifier à l'appui d'une enquête d'envergure et systématique à la sortie des urnes, et sur plusieurs scrutins, affiche certainement les limites d'un système politique qui multiplie les coalitions à tous les niveaux de pouvoir. Des coalitions aux composantes variées qui donnent peut-être l'impression en définitive que c'est toujours les mêmes qui dirigent le pays. Une impression correcte dans l'absolu mais totalement erronée dans la réalité concrète et quotidienne.

L'extrême droite augmente son score de façon significative au niveau communal et plus particulièrement dans le nord du pays où un seul parti bien implanté a réussi à déposer des listes dans la plupart des communes de la région. Le Vlaams Belang augmente de façon significative le nombre de ses élus au niveau local en 2006 au moment où il prépare les élections législatives de cette année. Ce succès de l'extrême droite flamande et le soutien dont ce parti bénéficie auprès de la population rend davantage délicate la question déjà ancienne du financement de ses structures avec les deniers publics. En effet, depuis mai 2006, une demande a été introduite au Conseil d'Etat par plusieurs parlementaires afin « d'établir qu'entre le 28 mars 1999 et l'introduction de la requête, le parti politique Vlaams Blok, aujourd'hui Vlaams Belang, a montré, par son propre fait et/ou par celui de ses composantes, de ses listes ou de ses mandataires élus, de manière manifeste et à travers plusieurs indices concordants, son hostilité envers les droits et libertés garantis par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 et par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique[1] ».

Si l'hostilité en question est établie, le Conseil d'Etat peut décider de supprimer la dotation accordée au parti d'extrême droite pour une période déterminée. L'enjeu de la demande est fondamental et touche le cœur du régime démocratique belge. Il implique de justifier quand, et comment, au nom des libertés, les démocrates doivent limiter ces mêmes libertés. Il nécessite de démontrer quand, et dans quelle proportion, au nom de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, les démocrates doivent retirer à un parti une aide financière substantielle à laquelle ont droit tous les partis politiques qui ont au moins un député dans chaque chambre du parlement fédéral (la Chambre et le Sénat).

Le financement public des partis politiques a pour objectif de permettre aux partis en présence de fonctionner en tant que structure, de promouvoir leur programme auprès de la population, et d'assurer leur existence dans l'espace public et dans l'esprit des électeurs. Le financement est un outil qui favorise la vitalité démocratique, il limite le monopole des grands partis traditionnels en octroyant un subside aux petits partis qui se lancent en politique. Comme d'autres partis, le Vlaams Belang a su saisir cette manne financière pour promouvoir son ascension et diffuser au passage son programme raciste et xénophobe. Le Conseil d'Etat doit aujourd'hui établir si d'une certaine manière l'extrême droite a utilisé les libertés en démocratie contre ses principes et ses valeurs les plus fondamentales.

Le Vlaams Belang est un des partis les plus puissants de Belgique, on devine que la réponse des conseillers sera précieusement motivée. ■■

Jérôme Jamin

1 Moniteur belge, 2 juin 2006.


© Belga/AFP

Le génocide arménien en débat

Par **Geoffrey GRANDJEAN**

Depuis quelques mois, le génocide arménien est de retour sur la scène politique belge et française. Un cap a singulièrement été franchi quand les pouvoirs législatifs de ces deux pays ont décidé de traiter la question de la pénalisation de la négation de ce génocide. Mais où en est le débat actuellement ?

Il n'est pas nécessaire de revenir en détail sur la question du génocide arménien. Certains auteurs ne manquent pas de rappeler la certitude[1] de son existence. Les Arméniens ont toujours constitué une minorité sous l'Empire ottoman. La Première Guerre mondiale va constituer un moment décisif pour le peuple arménien. En effet, par le jeu stratégique des alliances, le massacre des Arméniens de l'Empire ottoman a constitué le réponse de cet Empire à l'entrée en guerre de la Russie. Les autorités ottomanes voyant dans le soutien des Arméniens de Russie à leur pays, une trahison de la communauté arménienne. La décision du génocide des Arméniens a été prise dans le courant du mois de février 1915.

Le nombre total de victimes de ce génocide n'est pas certain. Ainsi, les Arméniens citent le nombre de 1.500.000 victimes ; alors que pour les Turcs, ce nombre se situe entre 300.000 et 800.000[2]. Pour Yves Ternon, il y a eu 1.200.000 victimes[3]. À l'heure actuelle, la Turquie nie toujours le génocide arménien.

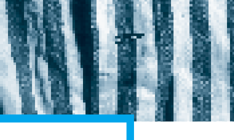
Un antécédent : le génocide juif

Avant d'en arriver aux interventions législatives concernant le génocide arménien, il est intéressant de remonter aux premières lois mémorielles[4]. Ces dernières sont consécutives aux thèses révisionnistes.

Ainsi, en juillet 1990, la France a adopté une loi visant à punir les personnes qui contestent l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité définis par le statut du tribunal de Nuremberg de 1945. Cette loi est plus connue sous le nom de loi Gayssot, du nom du député communiste qui l'a proposée. Concernant l'évaluation de cette loi, René Rémond estime qu'elle a fait la preuve de son efficacité[5]. En effet, plusieurs condamnations ont été prononcées.

La Belgique a aussi adopté une loi relative à ce sujet. Elle date du 23 mars 1995. Elle vise à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la Seconde Guerre mondiale. Le champ d'application de cette loi n'est pas le même que celui de la loi française. La loi de 1995 a, notamment, été influencée par la loi Gayssot ainsi que par la montée du racisme et de l'antisémitisme[6] En Belgique cette loi a aussi permis un certain nombre de condamnations.

Beaucoup d'experts ont critiqué ces interventions législatives. En effet, selon eux, les pouvoirs publics ne devaient pas s'immiscer dans le champ historique.


page une

La reconnaissance du génocide arménien

Parmi les autres critiques adressées à ces deux lois, figure celle du champ d'application. Des pressions se sont faites sentir quant au génocide arménien absent des lois de 1990 et 1995. La Belgique et la France ont alors adopté deux solutions différentes.

Ainsi, en Belgique, il n'y a pas de loi reconnaissant le génocide arménien. Cependant, une initiative a été prise par le Sénat. En effet, suite à la proposition de M. Mahoux, une résolution reconnaissant le génocide arménien[7] a été adoptée. Cette résolution fait référence à celle du Parlement européen du 18 juin 1987 qui reconnaît que les Arméniens de Turquie ont été victimes en 1915 d'un génocide perpétré par le gouvernement ottoman de l'époque.

La France n'a pas adopté la même voie. Elle a franchi une étape supplémentaire par rapport à la Belgique en adoptant, le 29 janvier 2001, une loi au terme de laquelle, «la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915». L'adoption de cette loi n'a pas été simple. La France ayant peur de compromettre ses relations avec la Turquie. Ce pays a, en effet, une importance stratégique et économique indéniable, il est membre de l'OTAN et est candidat à l'Union européenne[8]. Parmi les arguments mis en avant contre la reconnaissance du génocide arménien, certains parlementaires n'ont pas manqué de souligner l'effet négatif qu'une telle loi pourrait avoir sur les relations économiques entre la France et le Turquie[9]. Ainsi, il a fallu attendre trois ans pour que la loi soit enfin adoptée. La pression exercée par la communauté arménienne en France a, *in fine*, joué un rôle important. En effet, plusieurs organisations arméniennes s'étaient regroupées pour augmenter leur poids politique[10].

Au terme de l'adoption de cette loi, des menaces de boycott de la France ont été émises par la Turquie. Cependant, elles sont restées sans effet.

Suite page 6 ➤



Photos :
❶ P. Haas
❷ V. Ullmann

27 janvier 1945 : libération des camps d'Auschwitz.
En partenariat avec «Les Territoires de la Mémoire», la section MusiqueS de la Société libre d'Emulation organise une soirée thématique :

Le fascisme à l'épreuve de l'art et inversement

Conférence
Jérôme Jamin, politologue à l'ULg et rédacteur en chef de la revue «Aide-Mémoire»

Concert
Pavel Haas - Viktor Ullmann
Quatuor n°2
Quatuor Thaïs. Percussions : Benoît Chantry.
Mélodies : Laure Delcampe, soprano.
Piano : Patrick Leterme.

Samedi 27 janvier 2007 à 19h30
Salle académique de l'ULg, place du XX Août, 7 - 4000 Liège.

Renseignements et réservations
soc.emulation@swing.be - tél. : 04/223 60 19
Tarif : 12,5 € - étudiants et - 26 ans : 8 €

A cette occasion, un dossier «Art et nazisme» (Les Territoires de la Mémoire - Collection NEURONE) sera disponible gratuitement.

Toutes les informations sur www.territoires-memoire.be



Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah

Nouveau dans la collection des Territoires de la Mémoire :

Préfaces de Maxime Steinberg (Historien. Docteur en Philosophie et Lettre de l'Université Libre de Bruxelles) et Edouard Husson (Historien. Maître de conférence à Paris IV Sorbonne)

Disponible dès le 25 janvier 2007

Cet ouvrage indispensable paraît dans la collection «Voix de la Mémoire», aux Editions Luc Pire. L'auteur Daniel Bovy, un professeur de morale laïque, est particulièrement concerné par la pédagogie du travail de Mémoire. Il nous soumet un instrument de réflexion pertinent et un outil de travail exceptionnel et complet.

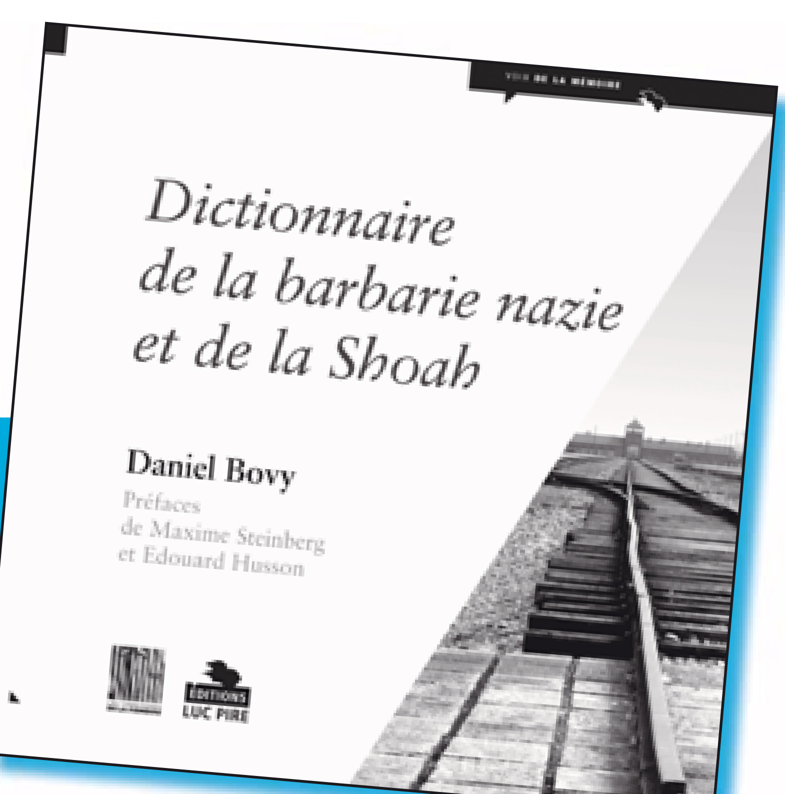
Aktion Reinhard, Nacht und Nebel, Solution finale, Traitement spécial, *Zyklon B*. Derrière ce langage souvent codé, se cachent ceux qui ont assassiné la démocratie, organisé et réalisé le plus terrible des génocides du XXe siècle et mis l'Europe à feu et à sang.

L'ouvrage se compose : d'une chronologie 1918-1946 (y compris Vichy et la Belgique), un index biographique détaillé, le vocabulaire spécifique des camps de la mort, le dictionnaire (de *Aktion* à *Zyklon B.*), quelques annexes utiles, un relevé de ressources à l'usage du lecteur, des tableaux et un cahier central d'illustrations.

Format : 20 x 20 cm - couverture cartonnée
456 pages et un cahier central de 16 pages
Prix de vente : 35 €
(10 % de réduction pour les membres)

Dans la même collection :
Jérôme JAMIN,
Faut-il interdire les partis d'extrême droite ? Démocratie, droit et extrême droite.
Préface de *Hugues Le Paige.*

Henri DELEERSNIJDER,
Populisme. Vielles pratiques, nouveaux visages.
Préface de *Claude Javeau.*



Le mot **du président**

Par **Pierre Pétry**

Au nom de tous les travailleurs et militants des Territoires, je vous souhaite une Autre bonne année

L'année écoulée est-elle à oublier le plus rapidement possible ou plutôt à graver dans nos mémoires ?

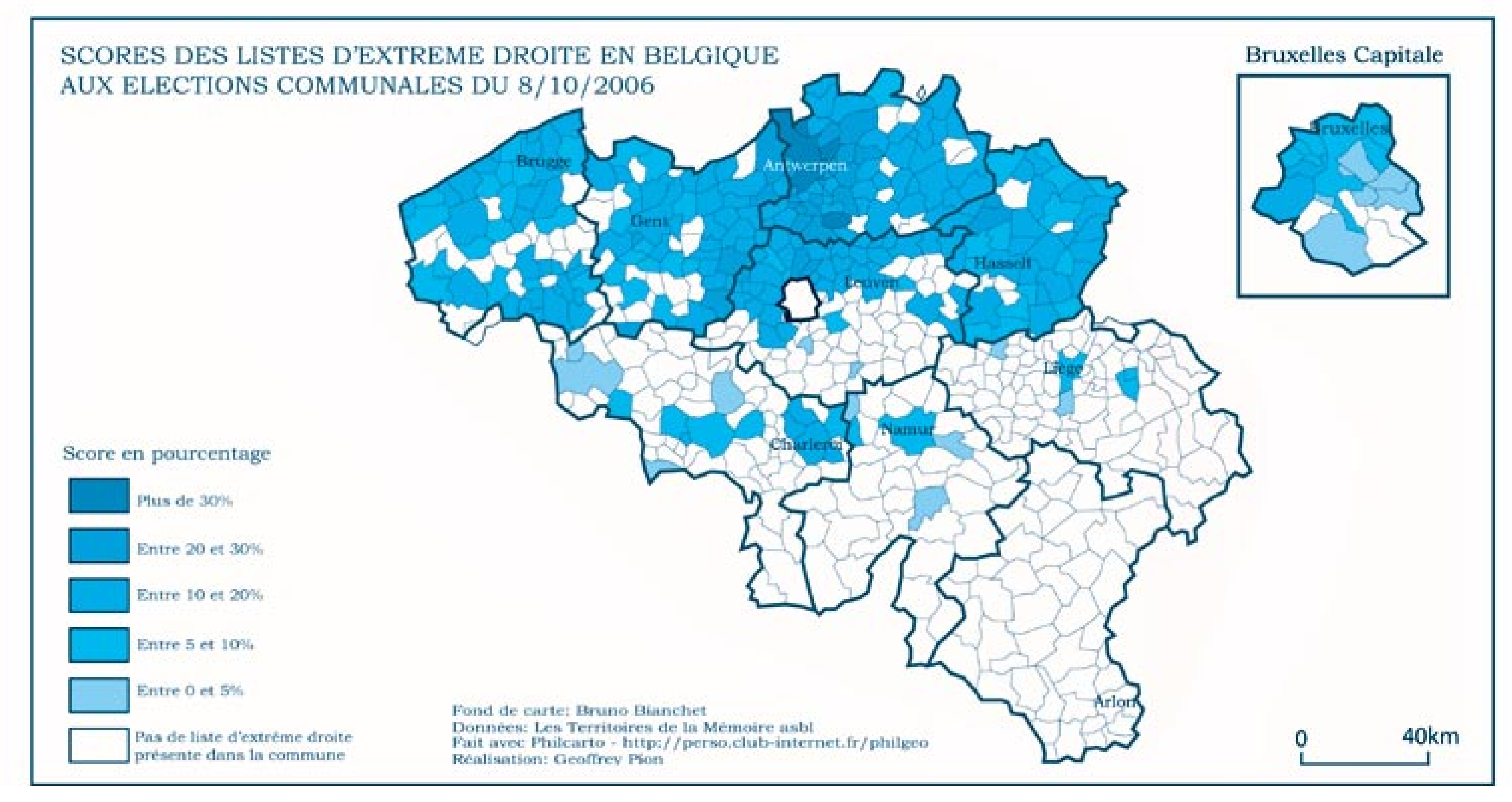
Le 1er janvier prochain, pour une majorité de Citoyens, adresser des «vœux de bonne santé» à la démocratie aura ressemblé davantage à un rite exorciste auto-rassurant. Ceux-ci, pourtant soucieux de l'avenir démocratique, disent de plus en plus leur perplexité voire leur égarement face aux événements et à leur gestion par le monde politique durant ces douze derniers mois.

Personnellement, je pense que ce premier numéro d'Aide Mémoire dont je salue tous les collaborateurs, devrait apporter au lecteur une offre de mises en mots, de propositions d'analyse, susceptibles de donner sens à son malaise.

Nous savions que 2006 serait une année test pour notre démocratie, elle l'a été, plus que prévu. L'analyse des résultats des élections d'octobre interdit tout ralentissement dans l'action à mener contre l'extrême droite (ED), contre tous les extrémismes. La démonstration est faite dans le Hainaut où les signaux d'alerte ont été multipliés : sur 28 élus ED en Wallonie, 24 siégeront dans cette province ! La mise à jour de la gouvernance déplorable à Charleroi a probablement produit ses effets même si d'autres facteurs d'ordre socio-économique interviennent .

La Wallonie n'est pas la Flandre disent certains en évoquant l'inorganisation ou même, l'inexistence de partis d'ED structurés comme le Vlaams Belang (non-gagnant à Anvers mais qui consolide lourdement dans de nombreuses communes). C'est exact mais comme le souligne M. Alaluf, c'est ignorer que ce sont d'abord les événements, les circonstances, passées et actuelles qui font l'ED. Ainsi, en plus des résultats électoraux, il faut désormais prendre en compte la réalité d'un important potentiel électoral susceptible de basculer à une ED «crédible». structurée...ou résidente ailleurs.

Et comme si cela ne suffisait pas, nous avons dû constater que, au nom de l'ouverture, des candidats au passé douteux avaient ainsi infiltré nos partis démocratiques trop absorbés et aveuglés par la surenchère clientéliste. Ils savent pourtant qu'un seul maillon défectueux suffit pour rompre la chaîne ou le cordon sanitaire et éducatif...
Que dire, que faire et qui va le dire ET le faire ? Que sont devenus les référents idéologiques de nos partis démocratiques ? A quand un important mouvement Citoyen pour revendiquer avec force la (re)mise en place de moyens conséquents notamment à travers l'éducation permanente de tous les hommes et de toutes les femmes?



Cartographie de l'extrême droite aux élections communales de 2006

La représentation cartographique des résultats de l'extrême droite par commune aux élections communales du 8 octobre dernier dessine très clairement une fracture entre le nord et le sud de notre pays. En effet, l'absence de listes d'extrême droite dans la grande majorité des communes de Wallonie contraste fortement avec leur large présence à Bruxelles et dans les communes de la Région flamande. De même que la représentation spatiale, l'exposé du nombre de conseillers communaux de ces formations est très éloquent : on en dénombre 28 en Wallonie et 17 à Bruxelles contre 775 en Flandre.

Avec 24 élus sur 28 en Wallonie, la province du Hainaut apparaît clairement comme le foyer de l'extrême droite dans le sud de la Belgique. Cette dernière, représentée par le Front National, le Front Nouveau de Belgique et Force Nationale se niche dans les principaux centres urbains wallons et atteint des sommets de plus de 13% à Charleroi et dans la commune avoisinante de Châtelet.

Dans la partie flamande du pays, le Vlaams Belang s'est présenté dans une large majorité de communes (74%). Nulle part il a fait moins de 5% des suffrages. C'est dans les provinces d'Anvers et du Limbourg qu'il est le mieux représenté, avec des listes dans la quasi-totalité des communes. Du point de vue des résultats, ce parti récolte plus de 30% des voix à Anvers et dans la commune voisine de Schoten, où il réalise d'ailleurs son meilleur score du pays (34,7%). Les communes avoisinant la métropole - y compris celles situées dans la province de Flandre orientale - restent fortement marquées par l'extrême droite qui y obtient plus de 20% des suffrages. Cependant, plus on s'éloigne du «pôle» que représente la région d'Anvers, plus les scores réalisés par le Vlaams Belang diminuent. Cela est encore plus exact en observant ses scores vers l'ouest, en Flandre Occidentale, où il réalise ses scores les plus modestes, principalement dans les centres urbains comme Kortrijk ou Brugge.

Dans les communes de la région de Bruxelles Capitale, l'extrême droite est représentée par le Vlaams Belang et trois partis d'extrême droite francophone, le Front National de Daniel Féret et deux de ses dissidences, le Front Nouveau de Belgique et Force Nationale. La situation est assez différente selon les communes. En effet, on pouvait y voter soit uniquement pour le Vlaams Belang comme à Ganshoren, soit pour un ou plusieurs partis francophones comme à Uccle, soit encore pour le parti indépendantiste flamand et une ou deux formations francophones (Bruxelles). Les scores de l'extrême droite sont comparables à ceux réalisés en Wallonie, allant de 2.5% à Woluwe Saint Lambert à 11.8% à Anderlecht. Il faut remarquer que c'est le Vlaams Belang qui récolte les meilleurs scores dans toutes les communes où il est en concurrence avec d'autres listes liberticides.

Méthodologie

Cette carte, représentant les scores de l'extrême droite par commune aux élections communales du 8 octobre 2006, a été réalisée dans le but de visualiser leur répartition au niveau du territoire belge. En Flandre, nous avons cartographié les votes en faveur du Vlaams Belang alors qu'en Wallonie et à Bruxelles, ceux des différentes formations d'extrême droite ont été additionnés préalablement. Malgré des résultats allant de 1.8 à 34.7%, seules cinq teintes ont été utilisées pour permettre de différencier au mieux les différents paliers. Le blanc quant à lui correspond à une absence de données : dans ce cas, il signifie qu'aucune liste d'extrême droite n'a été déposée dans la commune.

Critique et analyse

Nous avons observé une disparité des résultats et de l'implantation électorale de l'extrême droite entre le nord et le sud du pays. En effet, malgré ses nouveaux bénéfices électoraux par rapport au scrutin communal de 2000, que nous analyserons d'ailleurs dans un prochain article, l'extrême droite francophone ne parvient pas à s'implanter dans les proportions de sa voisine flamande, que ce soit du point de vue des résultats ou de la diversification géographique. Remarquons tout d'abord que cette fracture n'est pas neuve. En effet, la percée des partis d'extrême droite débute lors des élections communales de 1988 et elle est «d'emblée plus marquée en Flandre qu'en Wallonie[1]». Différents critères permettent cependant de tenter de relativiser cet écart.

Notons tout d'abord que l'extrême droite francophone reste divisée : les formations qui relèvent de cette catégorie «sont en proie à des querelles intestines et à des déchirements de nature à les affaiblir[2]». Considéré depuis sa percée électorale aux élections législatives de 1995 comme le plus important parti d'extrême droite en Belgique francophone, le Front national parvient à sortir un peu du lot. Cependant, à l'inverse du Vlaams Blok, le FN est un parti peu organisé, sans forte présence sur le terrain et sans cadres d'envergure[3]. Lors du scrutin communal du dimanche 8 octobre, l'extrême droite francophone reste divisée (entre trois formations, le Front national, le Front Nouveau de Belgique et Force nationale) mais elle engrange néanmoins des bénéfices importants par rapport à 2000.

Le fait que l'extrême droite n'a pas déposé de liste dans la majeure partie des communes wallonnes découle sans doute en partie de la faiblesse organisationnelle et de la division qui la caractérisent. Ce fait peut néanmoins constituer un biais majeur dans l'analyse : cela ne signifie pas forcément qu'il n'y a pas d'électorat en faveur de l'extrême droite, mais que celui-ci n'a peut-être pas eu l'occasion de s'exprimer. Il y a déjà quelques années, Matéo Alaluf expliquait que «l'extrême droite francophone, divisée, privée d'organisation efficace et de dirigeants d'envergure, bénéficie cependant d'un électorat important et populaire[4]». Nous pouvons d'ailleurs observer que dans toutes les communes où des listes ont été déposées, l'extrême droite a obtenu des résultats (de 2,3% à Dinant à 13,6% à Châtelet). De plus, elle engrange des bénéfices électoraux dans une quinzaine de communes où elle n'avait pas de liste en 2000, ce qui semble corroborer la thèse d'un potentiel électoral en faveur de l'extrême droite, du moins dans les centres urbains et leurs arrondissements.

Toujours d'après la contribution de Matéo Alalluf en 1998[5], les causes de la composante populaire de l'électorat d'extrême droite sont à rechercher dans les circonstances de crise charbonnière d'abord, et de la métallurgie ensuite, qui ont entraîné un chômage massif et une précarisation de l'emploi. C'est parmi cet électorat populaire d'ouvriers, de minimexés et de chômeurs que l'extrême droite cherche et trouve une implantation. «Si bien que ce ne sont pas d'abord les partis qui font l'extrême droite, mais les circonstances[6]». En Wallonie, c'est en effet dans les anciens bassins industriels que l'extrême droite obtient des élus, mais aussi, en ce qui concerne le Hainaut, dans les zones les plus touchées par les affaires du PS, ce qui tend à montrer une corrélation entre le vote extrémiste et les circonstances.

Dans la partie flamande du pays, le Vlaams Belang est le premier parti dans six communes: Aalst, Stabroek, Boom, Schoten, Lier et Niel. Il y a profité de la présence d'autres listes en concurrence entre elles. Cependant, il n'y a pas eu de rupture du cordon sanitaire : le Vlaams Belang est maintenu dans l'opposition par l'accord de coalition des partis démocratiques.

En conclusion, si les élections sont une traduction politique des sentiments de la population à un moment donné, les dernières en date nous montrent une situation inquiétante en Flandre, où le Vlaams Belang «a confirmé qu'il était 'un parti de masse'[7]». En Wallonie, si l'on excepte les scores de l'extrême droite dans l'arrondissement de Charleroi, le constat est beaucoup moins alarmant. Néanmoins, malgré la division et le manque de structure qui la caractérisent, l'extrême droite semble disposer d'un potentiel électoral. On peut dès lors se demander si une extrême droite francophone capable de s'unifier et de se structurer serait en mesure de s'implanter profondément et durablement en Wallonie. ■■

Anaïs TRIGALET
Geoffrey PION

1 Delwit, P. De Waele, J.-M. et Rea, A. « Comprendre l'extrême droite », in Delwit, P. De Waele, J.-M. et Rea, A. (1998)) L'extrême droite en France et en Belgique (Bruxelles : Complexe), p. 14.
2 Blaise P., (2004) « L'extrême droite francophone. Dissensions internes, faiblesse structurelle et instabilité électorale », in Blaise, P. et Moreau, P. (dir.) Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest (Bruxelles : CRISP), p. 174.
3 Delwit, P. De Waele, J.-M. et Rea, A. « Les étapes de l'extrême droite en Belgique », in Delwit, P. De Waele, J.-M. et Rea, A. (1998) op. cit., p. 66.
4 Alaluf, M. « L'émergence du Front national en Belgique est plus redevable aux circonstances qu'à son programme », Delwit, P. De Waele, J.-M. et Rea, A. (1998) op.cit., p. 117.
5 Idem, pp. 101-117.
6 Alaluf, M., op.cit., p. 117.
7 Abramowicz, M. «L'extrême droite: stop ou encore? Les huit enseignements des élections 2006». Article disponible le 18 décembre sur le site internet de Résistance à l'adresse suivante: http://www.resistances.be (/el2006r11.html)

Le scrutin communal et provincial d'octobre 2006 a été l'occasion d'afficher de terribles dérives électoralistes, notamment en ce qui concerne le recrutement d'individus douteux censés apporter des voix en raison de leur origine étrangère. Retour sur ces pratiques honteuses qui n'honorent pas les grands partis traditionnels du régime démocratique belge.

Les élus d'origine étrangère et... d'extrême droite

Entretien avec Manuel Abramowicz

Coordinateur de la rédaction de RésistanceS (www.resistances.be) et auteur, notamment, du «Guide des résistances à l'extrême droite» (éditions Labor, Prix Condorcet-Aron du meilleur livre francophone 2006)

Jérôme Jamin : Dans quelle mesure et dans quelle proportion des élus aux idées fascistes ou fascisantes ont-ils été recrutés sur les listes de partis démocratiques lors du scrutin communal et provincial de 2006 ?

Manuel Abramowicz : Pouvons-nous donner un chiffre précis ? Non. Cependant, la présence effective a été constatée, sur diverses listes de «partis démocratiques», de plusieurs candidats dont le CV politique relevait une appartenance à une organisation politique ou politico-religieuse non démocratique, voire d'extrême droite ou intégriste religieuse. L'exemple le plus illustratif fut celui de ce candidat d'origine turque figurant sur la liste du Parti socialiste déposée dans la commune de Schaerbeek. Ce candidat «PS» provenait en droite ligne de l'extrême droite turque. Comme il le reconnaîtra enfin lui-même sur les antennes de RTL-Tvi, mais après plusieurs semaines de cinglantes polémiques et de remous internes au coeur même de la section PS de cette commune bruxelloise. Il était alors un membre-dirigeant d'une association liée directement aux Loups gris, le groupe d'action paramilitaire du Parti d'action nationaliste (MHP), l'équivalant en Turquie du Front national de Jean-Marie Le Pen ! Pour mieux comprendre la problématique : imaginez une présence importante à Schaerbeek d'une population immigrée française et ouvrière. A l'occasion d'élections locales, le PS fait figurer sur ses listes un candidat d'origine française. Jusque là aucun problème. Seulement voilà, le même candidat est également un militant reconnu d'une structure culturelle liée à l'extrême droite lepéniste. Le tollé aurait été général. A juste titre. Mais, lorsqu'il s'agit d'un élu potentiel provenant de l'immigration non-européenne, dont sont issus les «derniers nouveaux électeurs», il semble que le tollé soit relatif. Comme si certains «immigrés» pouvaient se permettre des écarts que d'autres ne le pourraient. Cela s'appelle : deux poids deux mesures.



Le cas de ce candidat turc d'extrême droite (qui affirme maintenant adhérer au PS après avoir été qualifié de «nationaliste romantique» !) n'est hélas pas le seul. D'autres membres ou proches des Loups gris ont également été repérés en Wallonie, mais également en Flandre, sur des listes du CD&V. Le phénomène n'est certes pas généralisé. Néanmoins, les cas sont nombreux. Trop nombreux pour être considérés comme étant un phénomène marginal.

D'autant plus que l'engagement politique de certains immigrés ou Belges d'origine étrangère est de l'ordre d'une planification stratégique diamétralement opposée aux valeurs des partis politiques accueillants ces «nouveaux candidats». Il faut bien prendre conscience que nous sommes en face, comme le démontre une série d'indicateurs, d'une véritable opération d'«entrisme». Comme celle qui fut planifiée par les trotskistes, à différentes époques de leur histoire, en direction des «partis ouvriers». En Belgique, au sein du PSB par exemple. But de l'entrisme : influencer de l'intérieur les partis ciblés, voire prendre le contrôle de leur direction ou du moins s'y accaparer le plus de pouvoir afin de faire tourner le balancier décisionnel en leur faveur.

Effectivement, plusieurs courants politiques - les déjà cités Loups gris -, mais également des «agents» d'officines étatiques étrangères - les Frères musulmans et les autres mouvements intégristes islamistes actifs en Belgique - préconisent la militance au sein de partis politiques de pouvoir, au détriment de la création de formations politiques «identitaires», ad hoc à leurs inspirations premières. Dans cette perspective, ces courants rejettent catégoriquement la création de formation, tel que le Parti jeune musulman, mis sur pied dans la capitale et s'autoproclamant comme le fer de lance de l'islam politique. La stratégie choisie n'est pas celle d'un engagement sincère à «drapeau déployé», pour reprendre un vocable trotskiste, mais plutôt, constatons-le, celle du «cheval de Troie». Le PS, le MR et le CDH, essentiellement, doivent donc faire preuve d'une grande vigilance à l'égard de certains de ces «nouveaux hommes et femmes politiques» qui les rejoignent. En séparant le bon grain de l'ivraie. Pour cela, le recrutement doit impérativement se faire sur base de l'appartenance politique et sur les compétences des postulants à la «chose publique». Seuls les socialistes doivent rejoindre le PS, les libéraux le MR, les chrétiens et humanistes le CDH et les écologistes le mouvement Ecolo. Ni la couleur de peau, ni la religion, ni l'origine ethnique du postulant ne doit être le critère «numéro un» pour figurer sur des listes électorales. Proclamons à ce sujet, comme seul slogan acceptable : «l'idéologie d'abord !», c'est-à-dire : «les idées d'abord !».

Jérôme Jamin : Est-on dès lors devant un problème d'opportunisme électoraliste, ou de façon plus sérieuse devant un recul voire un oubli de certaines valeurs au sein des partis politiques ? Notamment et plus particulièrement à gauche ?

Manuel Abramowicz : L'idéologie est l'une des caractéristiques politiques qui semble être le plus en perte de vitesse de nos jours. Son reflux est consternant. Or, la proclamation à telle ou telle valeur universelle liée à l'origine du parti est souvent maintenant de mise, mais cette proclamation relève en réalité de l'ordre «communicationnel», régi selon un plan de marketing bien pensé pour faire croire artificiellement aux militants et aux électeurs types que le corpus doctrinal du parti est toujours identique à celui des origines. Aujourd'hui une question essentielle doit se poser : qui est réellement - dans les faits et les applications concrètes - de gauche et de droite. Le brouillard idéologique se généralise au profit de l'extrême droite et de l'électoralisme tous azimuts. Celui-ci permet, dès lors, l'ouverture des listes électorales à tout un chacun, pourvu qu'il rapporte des voix. En Flandre, nous avons les «Flamands connus», chanteurs, chanteuses, ex-mannequins, anciens présentateurs TV... qui figurent en bonne place sur les listes pour être propulsé le plus haut possible dans le «hit-parade électoral». Seul leur «audimat électoral» compte. Leurs idées ? Peu importe ! Ils doivent juste permettre l'addition des «fractions d'électeurs» différentes (issues du vote masculin, féminin, ouvrier, employé, «belgo-belge », d'origine étrangère...) et nécessaires pour constituer, dans la période post-électorale, des majorités ou être incontournables pour les constituer et les diriger. Aujourd'hui, une liste électorale ressemble de plus en plus à une brochette d'éléments hétéroclites. Offrant tous les goûts pour s'adresser à divers publics, à divers «clients». La «clientélisation de l'électorat» est une des dérives de notre système parlementaire.

Pour répondre à votre question de façon plus précise : oui, aujourd'hui, nous assistons à un fonctionnement en «mode opportuniste». Et toutes les formations politiques en abusent abondamment. Rien d'étonnant alors de voir les transfuges se produire dès que l'un ou l'autre élu est en perte de vitesse ou en litige avec la direction de son parti. L'opportunisme politique est aussi bien utilisé par des candidats que par les partis qui les hébergent... parfois même juste le temps d'une élection. Le «nomadisme» des élus est une des autres dérives de notre système politique. Il n'y a plus de «Who's who» basé sur une logique partisane, «L'opportuniste» de Dutronc devrait donc devenir l'hymne de certains...

Jérôme Jamin : L'extrême droite critique depuis toujours le droit de vote des étrangers et des immigrés naturalisés. Cette affaire ne donne-t-elle pas de l'eau au moulin de ceux qui cherchent à diaboliser les étrangers ?

Manuel Abramowicz : Ceux qui diabolisent ces derniers utilisent en effet le racisme et la xénophobie populaires, bien présents pour le moment au coeur de notre société. La désignation de boucs émissaires, pour expliquer des problèmes socio-économiques compliqués, est toujours à l'ordre du jour. Mais, le vote au bénéfice de l'extrême droite ne doit pas uniquement s'expliquer par le mécanisme du racisme. Pas plus que par les «affaires», d'ordre politico-judiciaire, qui ont émaillé la campagne électorale. Les raisons du vote en faveur de l'extrême droite sont pour finir multiples. Parfois, le moindre petit problème peut être favorable aux partis de la haine. L'addition des raisons d'un «vote extrême» permet aux FN et autres VB de faire grossir leur cheptel électoral, d'élections en élections. Aujourd'hui, à l'observation de l'actualité et des ressenties des maux de la situation socio-économique frappant de plein fouet les plus démunis et effrayant les nantis dans leur certitude d'être des privilégiés, le flux favorable à l'extrême droite se renforce quotidiennement.

L'ouverture du vote aux étrangers et aux immigrés naturalisés n'est donc qu'une raison supplémentaire pour les électeurs frontistes et VBistes de continuer à cocher sur leur bulletin de vote «FN» ou «VB». Le «vote des étrangers» favorise par contre les «fantasmes complotistes» des dirigeants d'extrême droite. Le socle de la haine fasciste et des adeptes de la droite nationaliste et populiste s'alimente toujours d'une vision primitive du monde. La peur de l'étranger reste liée à la «peur du mélange» qui déboucherait sur la fin de la «race». «Rivarol» exprime cela hebdomadairement dans ses colonnes. Journal de la droite extrême française et soutenant encore de nos jours les derniers nervis du négationnisme, «Rivarol» est aussi lu en Belgique et soutenu par le Front national ou l'association intégriste Belgique & Chrétienté.

Le «vote des étrangers» est expliqué, par ces «théoriciens» d'extrême droite, comme faisant partie d'un des nombreux plans des ennemis de l'«Europe blanche», pour anéantir celle-ci. Les ennemis ? La «Haute finance vagabonde et anonyme», soit la mythique «Internationale juive». Dans plusieurs opuscules confidentiels, cette «théorie du complot» est clairement exprimée, mais de manière codée ; ne permettant pas aux néophytes de la prendre directement en considération. Dès lors, l'électorat d'extrême droite est intoxiqué, manipulé et instrumentalisé. ■■

Pour plus d'informations sur ce sujet :
➤ www.resistances.be

Mémoire brute Les mots du pouvoir

Victor Klemperer, LTI, Carnets d'un philologue,collection Agora, Pocket, Paris, 1996

Victor Klemperer
AGORA
LTI
la langue du IIIe Reich

A l'occasion de la parution d'un petit opus de Eric Hazan intitulé LQR, la propagande au quotidien (dont il sera question dans Réalité brute) et dont le titre renvoie explicitement à LTI, carnets d'un philologue de Victor Klemperer, il m'a semblé judicieux d'essayer de dresser un parallèle entre la langue du IIIème Reich et ses illustrations concrètes et le discours public contemporain analysé par Eric Hazan.

Victor Klemperer est né en 1881. Philologue, spécialiste de la littérature française du 18e siècle, il a enseigné à l'Université de Dresde avant d'être destitué en 1935 par les lois antijuives. Klemperer sera alors affecté à un travail de manœuvre dans une usine. Sauvé de l'extermination par son mariage avec une «aryenne», Klemperer échappera de justesse à la mort, dans la désorganisation que provoque le bombardement allié sur Dresde le même jour. Après la guerre, Klemperer a vécu dans la zone de l'Allemagne occupée par les Soviétiques. Il y est mort en 1960.

Victor Klemperer a tenu un journal bien avant l'arrivée de Hitler au pouvoir. Mais, à partir de 1933, le journal devient un moyen de survie intellectuelle. En effet, pour redevenir un homme libre, Klemperer redevient en cachette le philologue qui analyse et dissèque l'usage d'une langue sur le terrain même où elle imprègne les mentalités. Après la guerre, Klemperer retient de son journal les passages qui, écrits entre 1933 et 1945, concernent le discours nazi. Il complétera ses notes, et publiera le tout en 1947 sous le titre *Lingua Tertii Imperii. Notizbuch eines philologen* (La Langue du Troisième Reich, Carnets d'un philologue). Dans son journal, Klemperer consigne tout ce qu'il a observé, lu et entendu la veille : journaux, communiqués militaires, discours de dirigeants nazis entendus à la radio, livres et brochures, conversations entendues ici ou là. Tel un entomologiste, Victor Klemperer note tout ce qui a trait aux mots : germanisation des noms de lieux, floraison de sigles et d'abréviations, ces procédés qui «s'instaurent partout où l'on technicise et où l'on organise», quand, «conformément à son exigence de totalité, le nazisme technicise et organise justement tout»[1].

Victor Klemperer observe la mise en place de la LTI, la «Langue du Troisième Reich», sa montée en puissance, et son durcissement. La LTI est une langue dont la pauvreté est la qualité foncière qui ne parvient à se renforcer que par le matraquage et la répétition. Ainsi, les mots y sont martelés. Tout en elle «devait être harangue, sommation, galvanisation»[2]. Parmi ces mots martelés, certains valorisent l'absence de réflexion (spontané, instinct, fanatisme, aveuglément...), d'autres caractérisent le régime, ses actes et ses desseins totalitaires (éternel, historique, mondial, grand, total, totalité...), d'autres encore servent et légitiment la discrimination (étranger à l'espèce, de sang allemand, racialement inférieur).

Plutôt que de créer des mots, la LTI a préféré s'emparer de mots existants pour en changer le sens. Les mots «fanatique» et «fanatisme», jusque-là péjoratifs, se mettent à désigner conjointement toutes les qualités de courage, de volonté et de dévouement. Peu de mots engloutis par la LTI sont à l'abri d'un changement de sens. Et la LTI cherche précisément à s'emparer de tous, même des plus communs. Ce faisant, elle a travesti la langue en la réinventant.

La LTI a manipulé les âmes par les mots dont elle a altéré la signification, mais aussi par des tournures et une syntaxe que le régime, maître de toute parole, a imposées à longueur de discours et de colonnes de journaux. Personne n'y échappa. Le nazisme a fait de la langue du parti la langue de tous, il a fait d'un bien particulier un bien général, il a accompli son dessein totalitaire. Les mots circulent, du parti à l'armée, du parti à l'économie, du parti au sport, du parti aux jardins d'enfants.

Parmi les procédés utilisés, Klemperer constate que l'usage abusif du terme «populaire» permet de mettre l'intellect hors-circuit : ce n'est pas un hasard si la LTI a préféré remplacer le terme philosophie par celui de vision du monde (*Weltanschaaung*) : ceci témoigne d'une haine de la pensée (car voir ne relève jamais de la pensée).

Goebbels, le forgeron principal de ces slogans, et Hitler, Göring et Rosenberg ont «la conviction que la masse ne pense pas et qu'on peut parfaitement l'abrutir»[3]. Dans cette stratégie d'anesthésie de la pensée, le recours aux mots étrangers fait également partie de la panoplie déployée : «le mot étranger impressionne et impressionne d'autant plus qu'il est moins compris ; n'étant pas compris, il déconcerte et anesthésie, il couvre la pensée»[4].

Comme le souligne Alice Krieg, le livre de Klemperer nous mène à ce constat : «il existe un pouvoir des mots (plutôt, un pouvoir des hommes en tant qu'ils utilisent les mots) à vicier le politique, à travestir, mentir, tromper, à faire le malheur des gens»[5].

Ce livre illustre le travail souterrain, quasi occulte, de la langue totalitaire. Il ne constitue pas simplement cependant une restitution de la langue nazie, mais une injonction à tirer une leçon de l'histoire : en montrant l'oppression de la langue quand elle est la langue des pouvoirs, Klemperer accentue le statut du témoignage dans sa capacité de résistance et de transmission.

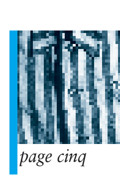
Ce livre donne également un espoir. Victor Klemperer montre «qu'il est possible de décrypter, au moment même où ils opèrent, les mécanismes des discours qui font l'injustice. Comprendre ces mécanismes est une condition nécessaire à l'action. S'il est possible d'analyser les discours de malheur qui se font sous nos yeux, alors nous avons un moyen d'en désamorcer les pouvoirs redoutables»[6].

Ainsi, LTI peut également être lu comme un manuel de résistance faisant de la langue le témoin de tous les effondrements alors même que les oppresseurs pensent pouvoir camoufler, dénier, escamoter.

Dans la postface de LTI, Alain Brossat conclut en ces termes : «comme manuel de survie à la tyrannie, LTI est une méditation sur l'illusion d'éternité dont se bercent les oppresseurs, les imposteurs et les importants qui leur font cortège. En cela, il nous parvient aussi comme un mode d'emploi critique de notre présent»[7]. C'est ce à quoi nous allons nous atteler avec la recension de LQR.

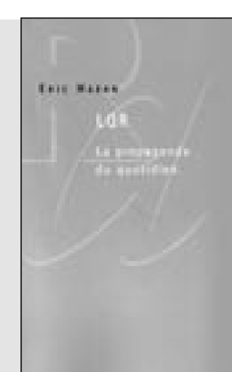
Olivier Starquit

1 Victor Klemperer, LTI, Carnets d'un philologue,collection Agora, Pocket, Paris, 1996. p. 132
2 idem, p. 49
3 idem, p. 282
4 idem, p. 324
5 Alice Krieg, «Mots, les langages du politique», Presses de sciences politiques n°50, mars 1997, Paris, p. 165
6 op.cit, p. 165
7 Alain Brossat, «Postface : Résistance dans la langue» in Victor Klemperer, LTI, Carnets d'un philologue,collection Agora Pocket, Paris, 1996, p. 372



Réalité brute Le pouvoir des mots

Eric Hazan, LQR, la propagande au quotidien, éditions Raisons d'agir, 2006,Paris



Eric Hazan, responsable de la maison d'édition La Fabrique, avait déjà publié entre autres Chroniques de la guerre civile (2004, La Fabrique), réactions de colère à l'écoute des médias, de juillet 2002 à août 2003.

Il va plus loin dans cet ouvrage intitulé LQR, soit Lingua Quintae Republicae (langue de la Cinquième République) en guise de clin d'œil par rapport à LTI (Lingua Tertii Imperii), son objectif étant de décortiquer le discours public.

Eric Hazan relativise quelque peu ce parallélisme : «la langue du capitalo-parlementarisme français n'a pas la brutalité de l'idiome nazi. C'est au contraire un agent anesthésiant, une manière de surmonter les difficultés en douceur par la sémantique»[1]. Il poursuit en expliquant que «la LTI visait à galvaniser, la LQR s'emploie à assurer l'apathie, à prêcher le multi-tout ce qu'on voudra du moment que l'ordre libéral n'est pas menacé. Avec cette arme, il ne s'agit plus d'emporter la guerre civile mais d'escamoter le conflit, de le rendre invisible et inaudible»[2]. Elle vise au consensus et non au scandale, à l'anesthésie et non à la provocation. La LQR est en quelque sorte un écran sémantique permettant de faire tourner le moteur sans jamais en dévoiler les rouages.

Dans cet exercice percutant de dissection sémantique, Eric Hazan analyse en profondeur les procédés mis en œuvre aux fins susmentionnées et il n'est pas étonnant de constater que l'euphémisme prolifère dans cette stratégie d'évitement : les pauvres se muent en gens modestes, on évoque une optimisation, une rationalisation plutôt que des licenciements. Afin de ne pas évoquer sans fard l'accumulation des richesses, il est question non pas de bénéfices mais de résultat net, le profit devient un retour sur investissements. Comme dans la LTI, les termes étrangers sont préférés (préemptif à la place de préventif).

La propagande au quotidien fait également un grand usage de ce qu'elle n'a pas : alors que tout concourt à l'isolement, on n'entend parler que de dialogue, d'échange et de communication, voire de transparence.

La langue des médias a une prédilection pour les mots les plus globalisants sous lesquels on n'y voit rien : mondialisation, totalitarisme, fondamentalisme. Comme dans la LTI, ces notions sont propres à en imposer aux masses. Ce matraquage idéologique simpliste et identique ne doit pas être contredit. Comme la LTI, la LQR fonctionne sur la répétition et certains termes perdent leur sens premier comme le substantif citoyen devenu un adjectif[3].

D'autres mots essorés sont 'social' et la 'modernité'. Ainsi, si 'social' a souvent signifié : qui appartient à la société (eg contrat social), maintenant cet adjectif est ce qui est réalisé pour faire accepter leur sort aux catégories les plus modestes et les plus défavorisées : il est aisé pour la gauche de réclamer une Europe sociale sans jamais définir précisément ce que cette expression renferme. Et si la 'modernité' est soit un idéal ou un épouvantail, la modernisation, elle, est toujours présentée comme un «processus irréversible et indispensable pour éviter le déclin : dans la stratégie du maintien de l'ordre, l'enjeu est de faire croire que la modernisation est un processus mené dans l'intérêt de tous et qu'il n'y a ni raison ni moyen de s'y opposer et de masquer le fait inquiétant que parmi les élites, personne ne sait où on va[4]».

La LQR est tout aussi éloquente par ce qu'elle ne dit pas aux fins d'effacer la division, d'occulter le litige, de faire régner l'illusion de la cité unie, autrement dit d'éliminer la politique. L'objectif étant de «réaliser la politique par la suppression de la politique[5]» avec trois modes opératoires : l'évitement des mots du litige, le recollage permanent des morceaux et le recours à l'éthique.

Ainsi les notions que l'on cherche à déconsidérer ont un trait commun : elles font partie du vocabulaire de l'émancipation - mot d'ailleurs lui-même suspect - et de la lutte des classes (classe se voit remplacée par tranche d'âges, catégories, couches et l'exclu remplace l'exploité : s'il était possible d'identifier des exploiteurs, c'est plus dur pour des exclueurs : ils ne sont victimes de personne mais ils sont souvent responsables de ce qui leur arrive).

Ce glissement sémantique amène en effet à accepter que la lutte contre l'injustice soit remplacée par la compassion et la lutte pour l'émancipation par les processus de réinsertion.
Pour recoller les morceaux, il suffit d'évoquer quelques mantras de bon aloi : ensemble, la solidarité, l'écoute, la proximité, le terrain... Enfin, les comités d'éthique prolifèrent mais ils cachent le retour à la bonne vieille morale en se consacrant à de faux problèmes éthiquement montés en épingle pour éviter les questions gênantes. Et si tout n'est pas parfait, c'est uniquement parce que des fautes sont commises.

En guise de conclusion, nous pouvons poser les constats suivants : comme la LTI, la LQR crée peu de mots et tout concourt à l'installation de cette lancinante petite musique et les expressions isolées, les tournures où les formes syntaxiques s'imposent. La cohérence, en dépit de la multitude des supports, s'explique par la communauté de formation et d'intérêts de ceux qui actionnent les facettes de la LQR : «chacun sait que sa place dépend du maintien de la guerre civile au stade de la drôle de guerre[6]». Et comme le souligne Jean-Léon Beauvois, «il serait vain de s'en prendre à de sombres manipulateurs : la propagande glauque, ce corps idéologique standard fait de convictions non argumentées (on respecte les droits de l'homme, la croissance réduira le chômage,...) d'informations très accessibles, même si elles sont souvent douteuses, de formules toutes faites et d'idéaux abstraits (LA réforme nécessaire), s'auto-alimente et s'auto-reproduit. Ne serait-ce que par la formation et la sélection des journalistes et des relais d'opinion[7]».

La LQR est un instrument idéologique véritable de la pensée policière, de langue du faux où les idées sont présentées comme aux origines d'un système qui, en réalité, les forge et les met en forme pour servir à sa propre légitimation. Et ce livre décode de façon magistrale les tours et détours de cette langue omniprésente. Les Carnets d'un philologue de Klemperer et la Propagande au quotidien d'Eric Hazan sont des œuvres indispensables à ceux qui veulent comprendre comment le discours est constitutif de la pensée et de l'action politiques en ce sens que « les convictions et les habitudes de pensée sont nourries par la langue comme terreau. Les gens s'y accrochent sans en avoir conscience et ces habitudes de langage les séduisent et les induisent en erreur[8]».

Un des objectifs poursuivis par ces recensions était de modestement et humblement «poser un jalon dans la bataille des mots contre tous les détournements de la langue, les néologismes globalisants qui, jour après jour, se naturalisent sans que les citoyens aient eu le temps de pratiquer à leur encontre le doute méthodique et d'identifier le lieu d'où parlent leurs inventeurs et leurs opérateurs[9]», car «quand le langage n'est plus que le véhicule d'une manipulation idéologique et un instrument de domination parmi d'autres, alors c'est une tâche primordiale pour ceux qui savent encore ce que parler veut dire de mettre méthodiquement en lumière cette machine à abêtir[10]».

Olivier Starquit

1 Mathieu Bonneville et Eric Hazan, Faire mouvement, éditions les prairies ordinaires, Paris, 2005, p. 50
2 Eric Hazan, LQR, la propagande au quotidien, éditions Raisons d'agir, Paris, 2006, p. 14
D'ailleurs, l'absence de débat à propos d'une idée ou d'une opinion en finit même par devenir la preuve subjective de la validité de cette idée ou de cette opinion.
3 Dans L'enseignement de l'ignorance (éditions Climats, Castelnau-le Lez, 1999, pp. 57-58), Jean-Claude Michéa fait observer, à juste titre que «quand la classe dominante prend la peine d'inventer un mot (citoyen employé comme adjectif) et d'imposer son usage, alors même qu'il existe, dans le langage courant, un terme parfaitement synonyme (civique), et dont le sens est tout à fait clair, quiconque a lu Orwell comprend immédiatement que le mot nouveau devra, dans la pratique, signifier l'exact contraire du précédent».
4 Eric Hazan, op. cit., p. 62
5 Jacques Rancière, La mésentente, Galilée, Paris, 1995, p. 97
6 Eric Hazan, op.cit., p. 121
7 Jean-Léon Beauvois, Les illusions libérales, individualisme et pouvoir social, petit traité des grandes illusions, Presses universitaires de Grenoble, 2005, pp. 240-241
8 Victor Klemperer, LTI, Carnets d'un philologue, collection Agora, Pocket, Paris, 1996, p. 24
9 Armand Mattelart, 'Jeter les bases d'une information éthique', Le Monde diplomatique, décembre 2003, p. 23
10 Alain Accardo, 'Karl Kraus contre l'empire de la bêtise', Le Monde diplomatique, 2005, p. 23



Par **Henri Deleersnijder**

Communautarisme

«Si j'avais su quelque chose utile à ma famille et qui ne l'eût pas été à ma patrie, j'aurais cherché à l'oublier ; si j'avais su quelque chose utile à ma patrie et qui eût été préjudiciable à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je l'aurais rejeté comme un crime.» L'élévation éthique de cette déclaration faite il y a plus de deux siècles contraste – et le mot est faible – avec celle prononcée en 1984, sur un ton qui se voulait patelin et dont on a quelque honte à reproduire la teneur : «Je l'ai dit à plusieurs reprises, j'aime mieux mes filles que mes nièces, mes nièces que mes cousines, mes cousines que mes voisins. Il en est de même en politique, j'aime mieux les Français.» Il faut dire que le premier propos est de Montesquieu et que le second est du chantre, en passe de devenir inoxydable, de la préférence nationale : on aura reconnu Jean-Marie Le Pen.

La dichotomie entre ces deux professions de foi est à l'image d'un des antagonismes qui agite notre quotidien. Universalisme ou communautarisme ? Quand l'un suppose une unité des êtres humains en dépit de leurs diversités, incontestable héritage des Lumières, l'autre privilégie leur cloisonnement dans une appartenance qui les empêche peu ou prou d'adhérer à un espace universel. Le plus souvent au nom d'une idéologie différencialiste, la communauté – ethnique, religieuse, sociale, etc. – devient alors une valeur cardinale à forte surcharge identitaire, et ce au détriment de l'idéal du vivre-ensemble. Parfois même, ce mouvement de pensée va jusqu'à vouloir imposer dans la sphère publique des normes en vigueur dans l'une ou l'autre minorité. Comme quoi, à l'heure d'une mondialisation galopante, le «tribalisme» est loin d'avoir dit son dernier mot : il aurait même tendance à reprendre du poil de la bête.

Pas question, bien sûr, de taxer de «communautariste» ni de mépriser toute lutte d'un groupe minoritaire réclamant légitimement sa part de dignité. On pense ici, en particulier, à la reconnaissance revendiquée par les Noirs de la maltraitance que l'Occident colonisateur leur a infligée il n'y a pas si longtemps. On songe aussi au rôle prépondérant qu'ont eu les Africains (Algériens, Marocains et Sénégalais) dans les combats pour la libération de la France au cours de la Seconde Guerre mondiale, sacrifice largement occulté depuis et auquel le récent film Indigènes vient enfin de rendre justice. Mais faut-il pour autant qu'une déplorable concurrence s'installe entre les mémoires des humiliés d'hier et que ceux-ci se forgent, aujourd'hui, des humiliants censés expliquer à bon compte n'importe quelle situation dans laquelle ils se trouvent ? Même si la misère et le déclassement sont des terreaux providentiels pour les fondamentalismes, l'alibi de l'humiliation passée paraît trop facile : il y a aussi des discours à déconstruire dans ce domaine si sensible.

Car il y va de la pérennité du lien social. Le régime démocratique ne peut s'apparenter à un libre-service où chaque groupe se percevant comme une communauté viendrait enlever des droits sans s'engager, en retour, à des obligations envers la collectivité. Perspective qui risque, surtout si une dose de paranoïa supplémentaire s'ajoute à un mélange déjà passablement explosif, de faire avancer nos sociétés postmodernes A reculons, comme une écrevisse (titre du dernier livre d'Umberto Eco).

■■

➤ Suite de la page 1

Vers une pénalisation de la négation du génocide arménien ?

Le débat ne s'est pas arrêté à la reconnaissance du génocide arménien. Les parlementaires ont encore voulu franchir une étape supplémentaire. C'est ainsi que s'est posée la question de la pénalisation de la négation du génocide arménien.

En France, la problématique est arrivée devant l'Assemblée nationale suite à une proposition du Parti Socialiste déposée en mai 2006, qui a pour but de compléter la loi du 29 janvier 2001. Le président de l'Assemblée n'y étant pas favorable, cette proposition a été renvoyée au frigo jusqu'en octobre 2006. C'est ainsi que le 12 octobre 2006, l'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, la proposition socialiste visant à punir toute personne contestant l'existence du génocide arménien. Ce texte divise fortement la gauche et la droite.

Les réactions ne se sont pas faites attendre. Après le vote, les critiques ont fusé. Ainsi, la Turquie a immédiatement réagi. Elle a déploré l'«éclipse de la raison» de la France et a menacé la France de rétorsions économiques[11]. Des manifestations se sont, de plus, déroulées en Turquie. L'Union européenne a aussi stigmatisé le vote de l'Assemblée nationale par l'intermédiaire du commissaire européen à l'élargissement. Ce dernier a ainsi mentionné les difficultés supplémentaires que la Commission allait rencontrer dans ses négociations avec Ankara. D'aucuns ont, par ailleurs, mis en avant la dérive électoraliste d'une fraction du PS[12]. En effet, fortement présente en France, la diaspora arménienne représente entre 400.000 et 500.000 individus. La communauté arménienne joue donc un rôle important en France. En outre, la communauté arménienne présente en Turquie n'a guère apprécié ce vote. Elle estime que la pédagogie est préférable à la sanction et elle craint que ce vote brise le dialogue entretenu par l'Arménie avec Ankara[13].

Certaines personnes ont aussi analysé cette loi comme une atteinte à la liberté d'expression. Enfin, le problème de la vérité officielle face à la vérité historique est mis en exergue. Il faut toutefois noter que la loi est encore loin d'être adoptée. En effet, elle doit encore passer au Sénat et être signée par le chef de l'Etat.

En Belgique, le débat n'est pas encore aussi loin. Aucune assemblée n'ayant, actuellement, adopté une proposition pénalisant la négation du génocide arménien. Cependant, le débat est bien présent au parlement fédéral.

En effet, suite à un accord international sur la cybercriminalité, la Belgique devait modifier la loi du 23 mars 1995 pour élargir son champ d'application à tous les génocides. Cela aurait donc inclus la pénalisation de la négation du génocide arménien. Les dissensions entre parlementaires ont alors éclaté, en avril 2006. Plusieurs remarques ont été soulevées.

Premièrement, certains députés[14] sont revenus sur l'affaire Kir, du nom du secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-capitale d'origine turc (PS). Ce dernier refuse de parler de génocide tant qu'une commission d'historiens indépendants ne s'est pas penchée sur la question[15]. Il existe donc des divergences au sein même du Parti Socialiste sur cette question. Dans le courant du mois de novembre, la presse relatait le fait que Monsieur Kir avait signé une pétition niant le génocide arménien. L'affaire, actuellement entre les mains de la justice, n'est donc pas encore terminée. On peut ainsi constater que, à la différence de la France, la communauté turque semble jouer un rôle important en Belgique.

Deuxièmement, les relations entre l'histoire, le monde politique et le monde judiciaire ont été à nouveau mises en exergue. Pour certains députés, il est difficile d'allier le droit pénal et l'histoire[16].

Troisièmement, certains parlementaires ont fait remarquer les problèmes que pourrait connaître la Belgique dans ses relations avec la Turquie. Ils ont ainsi pris l'exemple de la loi de compétence universelle et des problèmes que la Belgique avait connus avec les Etats-Unis.

Face à ces dissensions, la ministre de la Justice Laurette Onkelinx (PS) a décidé de renvoyer la proposition en commission parlementaire. Le but de cette dernière est de procéder à une série d'auditions (juristes, associations représentatives, diplomates...). Actuellement les travaux sont toujours en cours et le rapport est attendu pour le début de l'année 2007. Le Mouvement Réformateur ainsi qu'ECOLO critiquent cette décision. En effet, ils estiment que l'objectif de la ministre de la Justice était de ne pas froisser l'électorat turc de Bruxelles pour les élections communales[17].

La pénalisation de la négation du génocide arménien est donc encore loin de faire partie des arsenaux législatifs français et belges. Il est fort probable que des difficultés majeures vont apparaître lors des prochains débats.

Vers une reconnaissance internationale ?

Face à ces problèmes, ne serait-il pas nécessaire qu'un texte international reconnaisse le génocide arménien (notamment au niveau de l'Organisation des Nations-Unies). En effet, contrairement à d'autres génocides, le génocide arménien n'est toujours pas reconnu internationalement. Certes, la sous-commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies a, dans un rapport préliminaire, parlé du génocide arménien comme «premier génocide du 20e siècle»[18]. Il s'agit en quelque sorte, d'une reconnaissance implicite. Mais, une position formelle sur cette question - à l'instar du parlement européen - permettrait d'aborder le débat d'une manière plus sereine. En effet, à partir de ce texte, les États le désirant, pourraient légiférer en la matière. On éviterait ainsi le débat purement politicien et cette question aussi fondamentale ne serait pas réduite à des relations économiques, ni à l'importance d'un électorat ! ■■

Geoffrey GRANDJEAN

1 Voir notamment, Ternon Yves, Les Arméniens. Histoire d'un génocide, Paris, Seuil, 2e éd., coll. «Histoire», 1996, p. 9.
2 Voir El Kenz David (dir.), Le massacre, objet d'histoire, Paris, Gallimard, coll. «folio histoire», 2005, p. 327 ; Masseret Olivier, «La reconnaissance par le parlement français du génocide arménien de 1915», Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n° 73, Janvier-Mars 2002, p. 139.
3 Ternon Yves, op. cit., p. 300.
4 Rémond René, Quand l'Etat se mêle de l'Histoire, Paris, Stock, 2006, p. 7.
5 Ibid., p. 18.
6 Doc. Parl., Chambre, S.O., 1991-1992, n° 557/5.
7 Doc. Parl., Sén., sess. ord. 2005-2006, n° 1-736/1.
8 Masseret Olivier, «La reconnaissance par le parlement français du génocide arménien de 1915», Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n° 73, Janvier-Mars 2002, p. 140.
9 Jérôme Jamin a relevé d'autres problèmes liés à cette reconnaissance. Voy. Jamin Jérôme, «Fallait-il reconnaître le génocide arménien ?», Aide-Mémoire, n° 16, Janvier-Mars 2001.
10 Voir Govciyan Alexis, «La reconnaissance par la France du génocide arménien», Revue d'histoire de la Shoah, n° 177-178, Janvier-Août 2003, pp. 462 et svt.
11 Marc SEMO, «Génocide arménien : le PS irrite les intellectuels turcs», Libération, Jeudi 12 octobre 2006, http://www.liberation.fr/actualite/politiques/210070.FR.php, consulté le 12 octobre 2006.
12 Nathalie RAULIN, «Ce serait mettre en danger la reconnaissance du génocide», Libération, mardi 10 octobre 2006, http://www.liberation.fr/actualite/politiques/209581.FR.php, consulté le 20 octobre 2006.
13 Demetz Jean-Michel, «La fracture arménienne», Le Vif/L'Express, 27 octobre 2006, p. 70.
14 Doc. Parl., Sén., sess. ord. 2004-2005, n° 3-1135/3.
15 Gutiérrez Ricardo, «Le ministre PS est bien négationniste» Le Soir, Mardi 15 novembre 2005, p. 8.
16 Doc. Parl., Sén., sess. ord. 2004-2005, n° 3-1135/3.
17 «En Belgique, on consulte encore», La Libre Belgique, 12 octobre 2006, http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=90&art_id=309397, consulté le 20 octobre 2006.
18 Ternon Yves, Du négationnisme. Mémoire et tabou, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, p. 31.

A vos agendas.



Le mercredi 7 mars 2007 à partir de 13 heures :
PORTES OUVERTES AUX ENSEIGNANTS ET RELAIS EDUCATIFS

- Présentation de la nouvelle offre pédagogique des Territoires de la Mémoire.
- Projection du court-métrage d'animation «Mine de rien ... 28 enfants redonnent des couleurs à la démocratie», présentation du dossier pédagogique et du jeu coopératif «RESISTE».
- Présentation d'une sélection «citoyenne» de livres pour les enfants ... à emprunter par les groupes scolaires.
- Visite gratuite du Parcours symbolique et projection permanente des films de l'association.



Autour du 8 mai 2007 :

- Le mardi 8 mai : commémoration aux Territoires de la Mémoire
- Le jeudi 10 mai : colloque «Quelle pédagogie pour quel travail de Mémoire ?»
- Le vendredi 11 mai : participation de 250 jeunes de l'enseignement secondaire à «De dag van de democratie» : Institut E. Meis, le Mémorial de Breendonk, le Musée juif de la Résistance et de la Déportation - Caserne Dossin , Malines et Les Territoires de la Mémoire, Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance. Concert contre le racisme à Willebroeck.

Le bilan du Nationalisme

Une chronique de Julien Dohet

Dans le dernier numéro de La Revue Aide-mémoire, Michel Recloux a abordé la renaissance de l'extrême droite en Roumanie sous l'impulsion de Corneliu Vadim Tudor[1]. Il faut bien ici parler de renaissance car, comme dans toute l'Europe, un mouvement a existé dans les années 30, mouvement qui n'a pu réapparaître qu'après la chute du «Bloc Soviétique».

La Légion de l'archange saint Michel

En 1951, Horia Sima publie en français la Destinée du nationalisme dans lequel «C'est le Mouvement légionnaire roumain qui fait ici sa déposition. Les points de vue qui sont exprimés dans ce livre, les conclusions auxquelles il aboutit sont le résultat d'une expérience recueillie par ses chefs au cours de trente années de luttes»[2]. L'auteur, né en 1906, s'implique dès 1927 dans la Légion de l'archange saint Michel fondée par Corneliu Codreanu qui combat le communisme depuis 1919. Après l'assassinat de Codreanu en 1938 sur ordre du roi Carol qui l'avait utilisé pour supprimer les autres partis politiques, Sima accède à la tête de ce mouvement ainsi que de la Garde de fer qui en est l'émanation politique. Grâce à l'appui des Allemands il devient vice-premier ministre du gouvernement mis en place par le Maréchal Ion Antonescu à l'été 1940 afin de fonder un état «National et Légionnaire». Horia Sima s'y distingue par une politique de pogroms et par une agitation constante. C'est pourquoi, avec l'accord d'Hitler qui recherche avant tout la stabilité chez ses alliés, il est évincé en janvier 1941 et se réfugie en Allemagne. Il sera brièvement à la tête d'un gouvernement à Vienne après le 23 août 1944 et le retournement d'alliance de la Roumanie. Ayant réussi à fuir en Espagne, Horia Sima y poursuit ses activités politiques jusqu'à sa mort en 1993 à Madrid.

Le Nationalisme

«Comme nous essayons de le préciser au cours de cet ouvrage, les mouvements nationalistes d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Pologne, de Yougoslavie, de Hongrie, de Bulgarie, de Roumanie, de Lettonie, de Norvège, d'Angleterre, de France et de Belgique relèvent d'un état d'esprit général, d'un phénomène social et politique commun à toute l'Europe»[3]. Cet élément, c'est le Nationalisme qui est forcément différent selon les pays, mais avec une base commune à partir de laquelle les différences permettent une émulation car «Le «Nationalisme» transfigure le «National». Il exprime ses virtualités, ses énergies créatrices profondes. le «National» représente la mobilité territoriale d'un peuple ; le «Nationalisme» part de cette acquisition pour entreprendre sa mobilisation spirituelle»[4]. C'est ainsi qu'en Roumanie, Sima rend le nationalisme tributaire des vérités religieuses du christianisme, ce qui le rapproche des tendances déjà rencontrées ici avec Salazar[5], Maurras[6] ou encore De corte[7] et Château-Jobert[8] mais que ne partage pas des penseurs comme Rosenberg ou Vial[9]. Outre le christianisme, on retrouve dans son livre d'autres éléments connus et déjà développés dans cette chronique comme le caractère forcément inégalitaire de la société : «Le Nationalisme contourne les dangers du nivellement total en provoquant, au sein des masses, un mouvement inverse de nature antiégalitaire. (...) Le Nationalisme dissout la masse en individualités et en personnalités.»[10] ou la nécessité de contrôler l'économie sans supprimer la propriété privée des moyens de production : «Hormis quelques secteurs touchant de près l'existence de l'Etat, l'économie dirigée ne se propose pas d'enlever la production des mains des particuliers pour la remettre à l'Etat, mais seulement de l'accorder avec l'ensemble de la vie nationale (...) En raison de l'ambiguïté du terme «économie dirigée», nous préférons donner à ce nouveau type d'économie le nom d' «économie coordonnée».[11] Sima développe également le rôle de l'élite : «La mission de l'élite est d'embrasser la cause des masses, de les rendre, avec sagesse et patience, de nouveau utiles aux nations»[12]. Il distingue cependant les régimes d'extrême droite entre-eux lorsqu'il explique que «Les révolutions nationalistes, après avoir pris le pouvoir au nom de la liberté, sont tombées dans l'erreur de l'autoritarisme et refusèrent le libre jeu des deux éléments constitutifs de l'Etat. Cependant ces régimes nationalistes autoritaires furent supérieurs aux régimes autoritaires tout court, car leur autorité leur vint d'une fraction importante de la nation. Un régime nationaliste est en effet toujours soutenu par un parti qu'anime un idéal, tandis que les dictatures se réfugient dans les abstractions de l'Etat»[13].



Photos :
Portrait de Horia Sima (02/12/1940)
© Collection Cegesoma – Bruxelles 66981

Horia Sima devant le cercueil de Légionnaires roumains. (1/11/1940)
© Collection Cegesoma – Bruxelles 66989

Les erreurs du Nazisme

De ses distinctions parfois subtiles, Horia Sima développe une thèse qui met en avant son idée du Nationalisme et qui critique le Nazisme. «Nous avons appelé ce phénomène «Nationalisme» ou «Mouvement nationaliste» plutôt que «Fascisme» ou «Mouvement fasciste», parce que cela nous paraît plus en accord avec le sens exact des choses. Le terme de «Fascisme» s'est imposé à l'attention générale en vertu de la priorité de naissance du Mouvement nationaliste italien. En effet, le Fascisme fut le premier à conquérir le pouvoir et à fonder un Etat. Son emblème servit de signe de reconnaissance à tous les groupements politiques qui combattaient pour les mêmes idéaux.»[14] C'est pourquoi il met en avant l'exemple positif des «Comités d'action pour l'universalité de Rome» qui laissaient les différences nationales s'exprimer en accord avec le Fascisme car «Le «Duce» du Fascisme ne poursuivait que la prééminence spirituelle de sa doctrine, une reconnaissance par les autres mouvements de la voie qu'il avait ouverte dans l'histoire.»[15]. A l'inverse «L'idéologie hitlérienne signifie le triomphe complet du «National» au détriment du «Nationalisme» ; l'intérêt de la seule Allemagne absorbe toute la doctrine et revêt la forme d'un mythe. Même l'idée raciste n'y fut pas cultivée pour sa valeur intrinsèque, mais pour servir à la domination mondiale du Reich.»[16]. La manière dont l'Allemagne va traiter ses alliés ou les pays qu'elle va occuper va désarçonner les différents nationalistes qui veulent travailler à la révolution européenne, d'autant plus facilement que «Le Fascisme et le National-Socialisme sont, de tous les mouvements nationalistes, les seuls qui ont réussi à s'affirmer dans la plénitude de leurs forces. (...) Les autres mouvements ne sont pas arrivés au stade de cristallisation complète. Leur physionomie ne s'est que manifestée par suite d'un complexe externe beaucoup plus difficile à saisir.»[17]. Et Sima d'être très clair : «Toute cette «SSisation» des groupes nationalistes en France, en Belgique, en Hollande, au Danemark, en Ukraine, fut une initiative des plus mal inspirées, une retroversion des élans naturels, qui diminua la force combative de ces groupes et éloigna du peuple. La beauté et la vigueur des mouvements nationalistes consistent justement dans leurs tendances spécifiques, dans la forme à part de leurs manifestations, celles par où s'affirment les talents et les vertus de chaque nation.»[18]

L'anticommunisme

Comme nous avons déjà souvent eu l'occasion de l'exprimer dans ces colonnes, on ne peut comprendre l'extrême droite si on omet la dimension anticommuniste, ou plus largement antimarxiste. Le livre de Sima en est encore une belle illustration qui notamment rejette la pertinence du tribunal de Nuremberg[19] car «Le jugement de Nuremberg est frappé de nullité devant l'histoire, parce que parmi les membres de ce tribunal international figuraient aussi les représentants d'une puissance qui aurait été plus à sa place sur le banc des accusés»[20]. Plus globalement, et pour en revenir à sa thèse de départ, «Le Nationalisme n'est que la réaction des collectivités nationales contre les erreurs de la société bourgeoise et capitaliste. Est-il permis de considérer ces erreurs avec indulgence, quand c'est par leur accumulation que fut construit le piédestal du Bolchévisme, cette abomination de l'histoire humaine»[21] et de poser la question : «Que serait-il advenu de l'Europe, si à l'aube de son histoire la poussée irrésistible des Huns n'avait pas été brisée aux champs catalauniques par la coalition de l'Occident ? Si les peuples germaniques et romains n'avaient oublié à cet instant décisif leurs querelles de familles, pour défendre d'un commun accord leur substance ethnique et leur spiritualité ? (...) Les combattants nationalistes n'ont vu d'issue honorable à l'impasse, où les avait poussés la guerre, qu'en continuant avec fermeté à lutter contre les communistes. Ils ont préféré une collaboration ingrate avec l'Allemagne au triste privilège d'une victoire aux côtés de la Russie Soviétique»[22]. Pour l'auteur l'anticommunisme permettra d'ailleurs au Nationalisme de survivre à la défaite militaire car il est une force spirituelle indispensable dans la lutte contre la «puissance démoniaque» du Communisme et que «La Démocratie ne constitue pas l'opposé du Communisme, car une technique ne peut pas être opposée à un idéal»[23]. Cette survivance après la guerre est d'autant plus certaine que, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises[24], l'extrême droite si elle a sa propre dynamique est un produit des conditions socio-économiques : «L'apparition de «l'extrémisme de droite» n'est pas un pur hasard. Les forces saines de l'Europe n'interviennent dans le combat que lorsque la réaction des Démocraties de type bourgeois et capitaliste se montre trop faible pour pouvoir opposer une résistance efficace aux assauts du Bolchévisme»[25]. Ou, pour le dire autrement, que si l'extrême droite n'est pas forcément «la dictature terroriste ouverte des éléments les plus réactionnaires, les plus chauvins, les plus impérialistes du capital financier»[26], elle en est au moins une alliée objective et un bras armé bien utile.

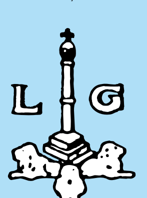
1 Recloux Michel, Tudor en Roumanie in Aide-mémoire n°38 d'octobre-novembre-décembre 2006, p.5
2 Sima, Horia, Destinée du nationalisme, Paris, PEG, 1951, p.7
3 p.8
4 p.58
5 Un nationalisme religieux, le Portugal de Salazar in Aide-mémoire n°24 d'avril-mai-juin 2003.
6 De l'inégalité à la monarchie in Aide-mémoire n°33 de juillet-août-septembre 2005
7 L'Extrême droite n'a jamais cessé d'exister in Aide-mémoire n°32 d'avril-mai-juin 2005
8 La pensée «contrerévolutionnaire» in Aide-mémoire n°36 d'avril-mai-juin 2006
9 La tendance païenne de l'extrême droite in Aide-mémoire n°38 d'octobre-novembre-décembre 2006
10 p.215
11 p.115
12 p.212
13 p.94
14 pp.47-48
15 p.73
16 p.76
17 p.129
18 p.159
19 Voir sur ce rejet Le procès de Nuremberg était-il juste ? in Aide-mémoire n°25 de juillet-août-septembre 2003 et Quand le relativisme sert à masquer le négationnisme in Aide-mémoire n°34 d'octobre-novembre-décembre 2005
20 p.97
21 p.26
22 p.149
23 p.175
24 Outre l'ensemble des articles publiés dans le cadre de cette chronique, je renverrai sur cette question à deux de mes articles : Un paradigme de l'idéologie d'extrême droite in Espace de libertés n°340 de mars 2006, pp.20-21 et Lutter contre les dérives du capitalisme, une solution à l'extrême droite in Espace de libertés n°345 de septembre 2006, p.26.
25 p.52
26 Pour reprendre la définition de Dimitrov adoptée par la IIIe Internationale en 1935 lors de sa 13e séance plénière du Comité éxécutif et reprise dans son texte Fascisme et classe ouvrière.

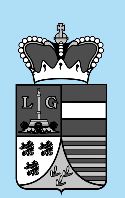


Nos soutiens

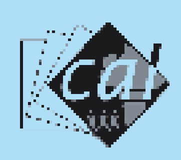




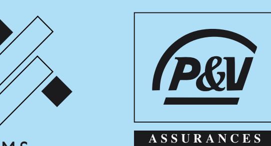










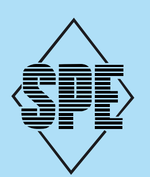


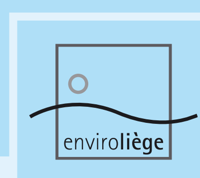


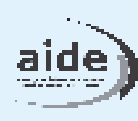














Centre funéraire de Robermont ▪ Chauveheid ▪ APRIL ▪ U.L.P.P. ▪ Association Ernest De Craene

Avec le soutien de la Présidence du Gouvernement wallon, de la Communauté Wallonie-Bruxelles / Communauté française de Belgique, du Service de l'Education permanente - Direction générale de la Culture et de la Communication, de la Ville de Liège, de l'Enseignement communal liégeois, de la Province de Liège, du Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège et de l'Enseignement de la Province de Liège.



Le réseau «Territoire de Mémoire»

Les villes ou les communes

Amay, Andenne, Ans, Anthisnes, Arlon, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Charleroi, Chaudfontaine, Clavier, Colfontaine, Crisnée, Dalhem, Dison, Durbuy, Engis, Esneux, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Fléron, Fontaine-l'Evêque, Gesves, Gouvy, Grâce-Hollogne, Hannut, Herstal, Huy, Hotton, Jalhay, Jodoigne, Juprelle, Liège, Lobbes, Lontzen, Manhay, Marchin, Namur, Neupré, Nivelles, Ohey, Ouffet, Ottignies-Louvain-la Neuve, Oupeye, Pepinster, Plombières, Pont-à-Celles, Rebecq, Remicourt, Rochefort, St-Nicolas, Seraing, Soumagne, Spa, Sprimont, Stoumont, Theux, Trooz, Verviers, Visé, Wanze, Waremme, Welkenraedt

Les CPAS

Ans, Blegny, Jalhay, Liège, St-Nicolas, Seraing, Soumagne, Visé



Aucun homme n'est assez riche pour racheter son propre passé.
Oscar Wilde

Portez le triangle rouge !

Un camion pour la démocratie, un spectacle contre l'extrême droite.

La Compagnie ARSENIC et ses compagnons de route présentent ...

Par Philippe Marchal.



Dès le mois de janvier, le nouveau spectacle «DERAPAGES» entame une tournée de près de 500 représentations dans toute la Communauté française Wallonie - Bruxelles.

Mais, c'est quoi le problème ?

Il y en a qui pensent que l'extrême droite serait capable de trouver des solutions à tous nos problèmes. On ne va pas se raconter des histoires, certaines difficultés sont parfois bien réelles ! Alors, on a le sentiment que tout est foutu et que la politique est pourrie.

On est mieux entre nous, les étrangers dehors, la femme à la maison pour que le chômage diminue et pour éduquer les enfants, l'interdiction de l'avortement, des salaires basés sur le mérite personnel et la concurrence entre les travailleurs, la suppression progressive du chômage, de la sécurité sociale et des syndicats, la privatisation des services publics, la diminution des moyens accordés à la culture et aux associations, ... les voilà les solutions de l'extrême droite !

Même si elle essaie de nous faire croire le contraire, avec l'extrême droite, ça dérape très vite. Et quand on y réfléchit bien, ce qui est en jeu ce sont nos droits et nos libertés. C'est inacceptable !

La bonne question c'est : «Quel monde voulons-nous, pour nous et nos enfants demain ?» Le chacun pour soi ou la solidarité et le respect de l'autre ?

Vos libertés, vous y tenez vraiment ?

«Dérapages» est un spectacle qui fait réfléchir et qui ne laisse personne indifférent. Pour compléter cette approche très originale, les Territoires de la Mémoire proposent une valisette pédagogique très complète, remplie d'outils divers et un cd-rom de ressources «Voulez-vous vraiment envoyer l'extrême droite à la poubelle ?»

Le spectacle «Dérapages» rassemble plusieurs partenaires particulièrement concernés par la lutte contre l'extrême droite : le CAL, le PAC, le CIEP-MOC et Les Territoires de la Mémoire.

Vous obtiendrez toutes les informations utiles en vous adressant aux Territoires de la Mémoire (04/232.70.60) ou sur le site Internet www.territoires-memoire.be.

Consultez également le blog de la Compagnie ARSENIC : www.blogderapages.be ... tous les renseignements utiles s'y trouvent (la tournée, la distribution, les partenaires, le dossier d'intention et diverses autres ressources,...)

En 2007, aidez-nous à soutenir la démocratie en devenant membre des Territoires de la Mémoire

Conditions

- A partir de : 7 euros
- Etudiants : 2,50 euros
- A l'étranger : 12 euros
- **Déduction fiscale pour les dons à partir de 30 euros**

Avantages

- Accès à la Médiathèque
- Abonnement à Aide-Mémoire (quatre numéros par an)
- Réduction de 10 % sur les outils et activités
- Une entrée au Parcours symbolique
- Invitation aux activités
- Un numéro de Jours de Guerre *(à retirer à l'accueil)*
- Un Pin's Triangle Rouge *(à retirer à l'accueil)*

- **Numéro de compte** pour les membres : 068-2431555-83
- Mention : Cot. 2007



Aide-Mémoire Publication trimestrielle du Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance • Aide-Mémoire est la revue des membres de l'ASBL "Les Territoires de la Mémoire" • Président : Pierre Pétry • Directeur : Jacques Smits • Boulevard d'Avroy, 86 - 4000 Liège • Coordination et cellule pédagogique : 04 232 70 64 • Secrétariat et administration : 04 232 01 04 • Accueil et réservations visites : 04 232 70 60 • Centre de documentation : 04 232 70 62 • Fax : 04 232 70 65 • e-mail : accueil@territoires-memoire.be • http : // www.territoires-memoire.be • Revue membre de l'Association des revues Scientifiques et Culturelles http://www.arsc.be • Editeur responsable : Pierre Pétry • Directeur de la publication : Jacques Smits • Directeur Adjoint : Philippe Marchal • Rédacteur en chef : Jérôme Jamin • Comité de rédaction : Jean-François Bachelet, Henri Deleersnijder, Jérôme Jamin, Philippe Marchal, Julien Paulus, Pierre Pétry, Michel Recloux • Infographie et mise en page : Héroufosse sprl - Polleur • Réalisation et impression : Groupe Graphique Chauveheid • Ont participé à ce numéro : Geoffrey Grandjean, Geoffrey Pion, Manuel Abramowicz, Olivier Starquit et Julien Dohet • Les articles non signés sont tous de la rédaction.

ISSN 1377-7831